

INTRODUCTION

La santé mentale dans les médias : sujet à risque ?

Marie-Christine Lipani, IJBA – Université Bordeaux Montaigne
Alain Kiyindou, Université Bordeaux Montaigne

Lors du lancement en France, en octobre 2016, du Conseil national de santé mentale, le sociologue Alain Ehrenberg, nommé président de cette institution, avait largement insisté sur les enjeux à prendre en considération : « *Les problèmes de santé mentale ne sont plus seulement des problèmes spécialisés de psychiatrie et de psychologie clinique ; ils relèvent également de problèmes généraux de la vie sociale qu'ils traversent de part en part* » (2016, p. 28). De nombreux autres spécialistes, chercheurs et cliniciens ont également une analyse qui va dans le même sens (Furtos, 2001 ; Martin, 2001 ; Paul Jacques, 2004, etc.). Le champ de la santé mentale, depuis plusieurs années déjà, s'est donc élargi et cela n'englobe plus uniquement des pathologies lourdes comme par exemple la psychose. Dans le même temps, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) confirme que « *la santé mentale sera la première cause mondiale de handicap dès 2020* » (cit. in ODI, 2018).

Autant d'éléments montrant l'intérêt et la pertinence d'un questionnement autour de cette thématique. Aussi a-t-on choisi, dans cette nouvelle livraison des *Cahiers du journalisme*, d'interroger la manière dont les médias d'information – mais pas seulement – abordent les problématiques relevant de la santé mentale, alors même que cette dernière constitue une vraie question de santé publique et qu'elle a des incidences sur différents secteurs de la société comme, par exemple, le milieu du travail et de l'entreprise, souvent traversé par des injonctions à la performance à tout prix, pouvant entraîner une dégradation de la santé mentale des salariés.

Notre objectif, à travers ce dossier, est de saisir, comment les journalistes et leurs rédactions s'emparent de tels sujets et quelle place ils réservent à ces préoccupations. Comment ils rendent compte de ces situations parfois très complexes. Quels procédés narratifs ils mobilisent dans leurs enquêtes et reportages et quelles dynamiques et logiques internes sont mises en œuvre. Autrement dit, comment les médias, aujourd'hui, parlent-ils de la santé mentale et de la souffrance psychique, des personnes atteintes de troubles mentaux et quelles images la presse renvoie-t-elle de la psychiatrie en général et de la prise en charge de telles maladies ? Il s'agit donc de questionner la représentation des troubles psychiques mais aussi, plus largement, de nourrir notre réflexion sur les enjeux de la médiatisation.

Débat et controverses

Ce questionnement n'est pas anodin, loin de là, car les troubles psychiatriques restent assez mal connus et les médias – en particulier les grands médias généralistes –, rappelons-le, constituent souvent une source d'information importante pour les publics.

Cependant, les mutations techniques et numériques réinventent non seulement les usages et les pratiques professionnelles, mais aussi les modes de relations entre supports et utilisateurs, et posent, avec une nouvelle acuité, la question du rôle du journaliste. Par ailleurs, la médiatisation est en soi une problématique complexe tant le travail des médias repose sur différentes logiques éditoriales, économiques et organisationnelles (Marchetti, 2002) et parce, par ailleurs, le récit journalistique est toujours une construction. Les choix et positionnements éditoriaux des différents supports médiatiques, certes parfois discutables, peuvent surprendre, mais ils relèvent de la liberté de la presse, ce qui, pour nous, reste fondamental.

D'autres aspects dans le cadre de ce dossier nous interpellent également. Si la santé mentale et la souffrance psychique constituent depuis longtemps déjà un objet d'étude fécond pour les sciences sociales (Coutant et Wang, 2018), la question de leur médiatisation nous paraît relativement peu abordée et, notamment, au sein des Sciences de l'information et de la communication (SIC), qui se présentent, du moins est-ce notre position, comme une discipline « d'éclairage » du journalisme, offrant un important cadre conceptuel et théorique.

En outre, et ce point est questionnant à plus d'un titre, différents travaux de chercheurs issus de disciplines diverses et plusieurs études souvent réalisées par des institutions (Kalampalikis, Daumerie et Jodelet, 2007 ; Whitley et Berry, 2013 ; Fondamentale-Klesia, 2014 ; Dorvil, Kirouac et Dupuis, 2015 ; Fondation Pierre Deniker, 2019, etc.) déplorent, dans leur majorité, un traitement médiatique qui, d'une part, transmettrait plus ou moins des représentations négatives des personnes souffrant de troubles psychiques et mentaux et, d'autre part, une tendance des médias à traiter ces informations principalement sous l'angle du faits divers, associant dangerosité et troubles psychiques. Pour la plupart des auteurs de ces études, les médias produiraient ainsi des informations assez éloignées de la réalité des malades et de leurs familles. Certains s'interrogent sur l'impact de cette médiatisation quant à l'accès aux soins et les mises en œuvre des politiques publiques relatives à la santé mentale (Kalampalikis, Daumerie et Jodelet, 2007). Ce qui, *in fine*, pose aussi la question du pouvoir des médias.

Au-delà des problématiques liées aux pratiques professionnelles et organisationnelles des acteurs de l'information, la médiatisation de la santé mentale ouvre également, telle est notre conviction, un questionnement plus large s'insérant dans le champ éthique autour du « vivre-ensemble », du rapport à notre semblable (Alezarh, 2005), de la prise en charge de la souffrance psychique et de la manière dont notre société traite ses malades mentaux (Coupechoux, 2006). La façon dont les médias évoquent cette réalité et les images qu'ils renvoient des personnes qui souffrent de troubles psychiques sont, selon nous, loin d'être neutres car les supports médiatiques fonctionnent comme des agents de la socialisation au même titre que l'école, notamment à travers les normes et les modèles qu'ils diffusent.

En somme, la médiatisation de la santé mentale semble constituer un sujet de débats et de controverses, voire, selon nous, un sujet à risque, sans doute parce qu'il s'agit d'une question particulièrement « concernante » relevant du sensible et de l'intime. Et sans doute aussi parce que la souffrance psychique renvoie à un imaginaire qui, sous des formes différentes, hante encore nos esprits. Les mots changent et évoluent. Les façons de soigner aussi. Les asiles n'existent plus. Mais la folie, pour autant, n'a pas disparu de notre quotidien. Pour Anne Pierre Noël, journaliste santé et, actuellement en France, présidente de l'Association des journalistes pour une information responsable en psychiatrie (AJIR-PSY), « *le traitement journalistique de la santé mentale est encore assez stéréotypé d'une*

manière générale, mais ce qui change est la multiplication des sujets et des reportages. La presse en parle davantage et c'est une bonne chose¹ ».

L'élargissement du spectre de la santé mentale n'est sans doute pas étranger à la multiplication des articles dans les médias abordant de telles questions. En effet, si l'on s'en tient à la définition de l'OMS (2001), la santé mentale se présente comme « *un état de bien-être dans lequel la personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et fructueux et contribuer à la vie de sa communauté* ». Cette définition, d'une part, introduit une distinction entre la santé mentale et la maladie mentale. De nombreuses situations, tel un deuil ou une agression par exemple, peuvent provoquer une souffrance psychique, cependant celle-ci n'est pas une maladie mentale (Furtos, 2001). D'autre part, la définition de l'OMS met l'accent sur les enjeux du bien-être au sens large, ce qui est source de sujets pour les médias, d'autant plus que le marché du bien-être s'est considérablement développé ces dernières années. Ce qui va entraîner l'apparition d'une presse plus orientée vers le développement personnel, comme par exemple en France, le magazine *Psychologie* (Garnoussi, 2018) et sans doute, de notre point de vue, ce qui va aussi brouiller les messages sur la santé mentale et les troubles mentaux. En effet, à travers les différents outils aujourd'hui disponibles dans les médias pour se changer soi-même et les éventuels discours de valorisation, telle une urgence absolue, visant à prendre en main son développement personnel et ainsi son bien-être, « *les individus sont vus comme responsables et plus conscients de la nécessité de faire progresser les rapports humains* » (Garnoussi, 2018, p. 234).

Les questions relatives à la santé mentale et à la souffrance psychique peuvent donc faire l'objet d'approches plurielles au sein des médias, selon leur ligne éditoriale et leur cible, ce qui multiplie aussi le risque d'une production de discours normatifs ou prescriptifs comme cela peut s'observer dans certains types de presse comme la presse magazine entre autres. Ce dossier se propose, à travers différents aspects abordés par les auteur(e)s, d'ouvrir le débat sur un sujet délicat, sensible et majeur. Il pose aussi la question de la manière dont les médias peuvent modifier le regard que l'on porte sur la santé mentale.

Des approches variées et interdisciplinaires

Cette section thématique rassemble quatre articles rédigés par des spécialistes relevant des champs disciplinaires de l'art, de l'éducation, des sciences biologiques et médicales, des sciences de l'information et de la communication, etc., mais tous abordent la question de la santé mentale dans sa complexité. Autrement dit, en questionnant les discours journalistiques, les méthodes de travail, l'accès aux sources et les rapports avec les professionnels de la santé mentale, la formation des journalistes, la construction des représentations, mais aussi les actions et les initiatives favorisant un traitement médiatique respectueux des personnes en souffrance.

Dans son article intitulé « *Vivre les représentations médiatiques de son trouble mental* », **Blandine Rousselin** s'appuie sur les contenus diffusés à travers le Web pour analyser les représentations sociales. L'approche est d'autant plus intéressante qu'il s'agit de voir comment les personnes malades perçoivent le traitement accordé à leur pathologie. La stigmatisation, la discrimination, le rejet apparaissent ainsi comme des marqueurs permanents des discours. Il s'agirait en fait d'une ségrégation, autrement dit un discours de mise à l'écart qui renforce la fragilisation des malades. En procédant à des raccourcis, les médias expriment « *un désaccord particulier entre les identités sociales attribuées à*

¹ Entretien réalisé par nos soins en avril 2019.

l'individu et réelles » (Goffman, 1963). Ce qui nous ramène évidemment à la question de la représentation sociale développée par Moscovici (1961), voire celle de la construction du sens commun, socialement élaborée et partagée par les médias. À travers la santé mentale apparaît la façon dont une partie de la société se représente elle-même, les autres et le monde. Le discours sur la santé mentale s'apparente donc à une manière de penser, de s'approprier, d'interpréter notre réalité quotidienne et notre rapport au monde. Celui-ci est aussi à comprendre et à analyser dans la prise en compte des conditions de production médiatique, de la formation journalistique qui privilégie des cadres d'interprétation mais aussi les enjeux sociaux et économiques. Deux axes majeurs apparaissent dans ce texte, à savoir la mise en avant du Web comme espace de dénonciation du langage associé aux troubles mentaux et à l'autisme dans les médias et l'importance de donner la parole aux personnes ayant l'expérience vécue des troubles mentaux. En dénonçant « *le langage "insultant", "péjoratif" et "discriminant" choisi par les journalistes* », le Web apparaît selon l'auteure comme un véritable outil de re-médiation.

Mylène Costes et **Sylvie Laval** s'intéressent, quant à elles, au vocable de la schizophrénie dans la presse quotidienne nationale française. Elles observent ainsi une certaine persistance d'usages métaphoriques marqués par l'association du champ lexical de la schizophrénie avec le traitement des questions d'actualité. Les auteures notent tout d'abord des éléments récurrents dans le traitement médiatique de la santé mentale et de la schizophrénie. Les registres convoqués sont ceux de la dangerosité du malade, de son infantilité, voire de son irresponsabilité. Elles analysent ensuite les actions mises en œuvre par les instances publiques, les aidants et le corps journalistique. En effet, la prise en charge de la santé mentale est bien une question d'ordre public (recommandations émises en 2016, communication à destination du grand public, etc.). Mais malgré les dispositifs de dé-stigmatisation, les auteures notent une persistance de la prédominance d'un usage métaphorique dans les messages publics.

François Gonon, **Estelle Dumas-Mallet** et **Sébastien Ponnou** interrogent pour leur part les biais, distorsions et omissions qui ressortent dans la couverture médiatique des observations scientifiques concernant les troubles mentaux. Présents dans les publications scientifiques, ces éléments se propagent, voire se renforcent dans les communiqués de presse publiés par les institutions scientifiques. Se pose donc ici la question de la « vérité scientifique », ou du moins de sa construction qui, comme on peut le supposer, n'est pas exempte d'influences économiques et politiques. Les auteurs mettent ainsi l'accent sur les normes journalistiques, qui privilégient le nouveauté et le spectaculaire, mais un certain nombre de théories comme celle de l'*agenda setting* (Mc Combs) ou la théorie de la dissonance cognitive (Festinger) pourraient tout à fait expliquer certains de ces écarts.

Notre dossier se termine par un regard original et un questionnement élargi. **Cécile Croce** aborde la question de la santé mentale sous l'angle de la création. Elle interroge ainsi le lien entre art et maladie. En effet l'art, en tant que langage universel, transcende les différences, qu'elles soient culturelles, sociales, liées aux opinions, à l'origine ethnique, etc. Toutefois, comme l'explique l'auteure, l'art n'est du domaine ni de la santé ni de la maladie, même si on est souvent tenté de se demander quelle est l'influence de la création artistique sur les maladies mentales. À propos de la maladie, elle est à approcher ici en rapport avec ce qu'il est convenu d'appeler le « normal », ce qui implique bien entendu des exclusions. L'auteure essaie donc à travers sa contribution de confronter les représentations scientifiques de la folie – appelée maladie – à celles proposées par l'art.

Autant d'approches plurielles invitant à poursuivre le débat au-delà de ce dossier autour d'une meilleure compréhension et représentation de la santé mentale. ■

Marie-Christine Lipani est maître de conférences HDR en Sciences de l'information et de la communication à l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine, de l'Université Bordeaux Montaigne/MICA

Alain Kiyindou est professeur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Bordeaux Montaigne/MICA

Références

- Alezarh, Charles (2005). Considérer l'autre comme « semblable ». *L'information psychiatrique*, 81(4), 333-336.
- Bienvault, Pierre (2017). Maladies psychiques, la violence des stéréotypes. *La Croix*, 06.09.2017, 6.
- Coupechoux, Patrick (2006). *Un monde de fous. Comment notre société maltraite ses malades mentaux ?* Paris : Éditions du Seuil, coll. Essais.
- Coutant, Isabelle et Wang, Simeng (2018). *Santé mentale & souffrance psychique. Un objet pour les sciences sociales*. Paris : CNRS Éditions.
- Dorvil, Henri, Kirouac, Laurie et Dupuis, Gilles (2015). *Les troubles mentaux en milieu du travail et dans les médias de masse*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Ehrenberg, Alain (2016). Quel cadre de réflexion pour quelle action ? *Esprit*, 430, 27-30.
- Festinger, Leon (1957). *A cognitive dissonance theory*, Stanford : Stanford University Press.
- Fondation Pierre Deniker (2019). *#schizo - Étude sur l'utilisation du terme "schizophrénie" sur les réseaux sociaux*. Paris : Fondation Pierre Deniker.
- Furtos, Jean (2001). Précarité du monde et souffrance psychique. *Rhizone*, 5, 3-5.
- Garnoussi, Nadia (2018). À la recherche du bien-être, déplacements et perspectives. Dans Isabelle Coutant et Simeng Wang, *Santé mentale & souffrance psychique. Un objet pour les sciences sociales* (p. 227-245). Paris : CNRS Éditions.
- Goffman, Erving (1963). *Stigmate*. Paris : Éditions de Minuit.
- Ipsos, FondaMental et Klesia (2014). *Perceptions et représentations des maladies mentales*. Paris : Fondation FondaMental.
- Kalampalikis, Nikos, Daumerie, Nicolas et Jodelet, Denise (2007). De l'effet médiatique au fait politique : la santé mentale en question. *L'Information psychiatrique*, 10(83), 839-843.
- Martin, Jean-Pierre (2001). La souffrance psychique : un nouveau paradigme ? *Rhizone*, 5, 7-9.
- Observatoire de la déontologie de l'information (2018). *Médias et psychiatrie. Mémo à l'usage des journalistes*. Paris : ODI.
- Organisation mondiale de la Santé (2001). *Santé mentale : renforcement de la promotion de la santé mentale* (aide-mémoire No 220). Genève : OMS.
- Marchetti, Dominique (2002). Les sous champs spécialisés du journalisme. *Réseaux*, 20(111), 22-55.

Marquis, Nicolas (2014). *Du bien-être au marché du malaise. La société du développement personnel*. Paris : PUF.

Moscovici, Serge (1961). *La psychanalyse : son image et son public*. Paris : PUF.

Paul, Jacques (2004). Souffrance psychique et souffrance sociale. *Pensée Plurielle*, 2(8), 21-29.

Whitley, Rob et Berry, Sarah (2013). Trends in newspaper coverage of mental illness in Canada : 2005-2010. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 58(2), 107-112.